

L'Association de Science Régionale De Langue Française (ASRDLF) est heureuse de vous inviter à soumettre vos travaux à l'occasion du prochain colloque de l'AFSE qui se déroulera à Bordeaux du 17 au 19 juin 2024 (organisateur : Bordeaux Sciences Économiques). L'ASRDLF y tiendra une ou des sessions spéciales qui se veulent être un lieu d'échanges et de discussions autour des multiples facettes de la science régionale, de l'économie spatiale et/ou de la nouvelle géographie économique. Nous encourageons les contributions qui abordent les enjeux actuels et futurs des territoires, offrant des perspectives innovantes pour les participants et la communauté scientifique en économie dans son ensemble. Des contributions théoriques, méthodologiques, empiriques sont attendues en relation avec les différentes thématiques ci-dessous.

Thématiques:

- A Méthodes et modélisation (modèles spatiaux et Modèles d'économie d'agglomération et d'économie géographique)
- B Ressources et facteurs de la croissance régionale et urbaine soutenable
- C Politiques régionales et urbaines, évaluation
- D Développement des territoires
- E Concurrence spatiale, économie publique, fiscalité locale et territoriale
- F Economie urbaine, territoire, espace, théorisation et modélisation

Contacts:

Sébastien Bourdin, EM Normandie Business School, sbourdin@em-normandie.fr

Faridah Djellal, Université de Lille, faridah.djellal@univ-lille.fr

Soumissions:

Le site est désormais ouvert : https://afse2024.sciencesconf.org/

- o Soumissions ouvertes à partir du 18/12/2023
- o Fermeture 28/02/2024.
- Notification d'acceptation 19/04/2024

Le site permet de cocher la case de l'ASRDLF au moment de la soumission, pour que l'article soit considéré dans la session dédiée.

Ne seront considérés que les articles complets. Les auteurs devront en outre indiquer 1 à 3 codes JEL lors de leur soumission dans une menu dédié.

Frais: l'AFSE a fixé les frais de conférence à 250€ pour les chercheurs séniors, et 200€ pour les doctorants. Ces frais couvrent l'ensemble de la conférence, y compris repas sur place ainsi que repas de gala et cocktail qui auront lieu à l'extérieur.

En outre, les présentateurs devront faire état d'une cotisation à jour auprès de l'AFSE (15 euros étudiants, 50 euros sinon, 35 euros si labo membre). La cotisation à l'association ne peut pas se substituer aux cotisation AFSE. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous mettre en contact avec la secrétaire de l'AFSE pour plus d'éléments sur ce sujet: Noémie Ollivier : secretariatafse@gmail.com